

LE COÛT ET LE FINANCEMENT D'UN CENTRE CONSULTATIF EN DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

WEBINAIRE
LE 11 DÉCEMBRE 2020
14H30 À 15H30, HEURE DE VIENNE [HEC – CET]

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS ENREGISTRER](#)

Le Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), l'Institut pour l'Arbitrage international (IAI) et le *International Law Institute* (ILI) organisent un webinaire sur:

LE COÛT ET LE FINANCEMENT D'UN CENTRE CONSULTATIF EN DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

Le webinaire aura lieu en français. Il est ouvert à la participation de toutes les délégations des États membres et observateurs du Groupe de travail III de la CNUDCI, ainsi qu'aux délégations des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales ayant le statut d'observateur. Les personnes qui se seront enregistrées recevront un lien Zoom un jour au préalable.

Le webinaire traitera de la question du coût et du financement d'un Centre consultatif en droit international des investissements sur la base d'un rapport IAI/ILI publié sur le site de la CNUDCI:

EN FRANÇAIS:

https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/fr/note_sur_le_cout_et_le_financement_dun_centre_consultatif_en_droit_international_des_investissements.pdf;

EN ANGLAIS:

https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/aciil_note_on_costs_financing_24_august_2020_final_updated.pdf ;

EN ESPAGNOL:

https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/aciil_note_on_costs_financing_26_july_2020_final_espanol.pdf.

PROGRAMME:

- OUVERTURE DU WEBINAIRE:** Anna Joubin-Bret, Secrétaire de la CNUDCI
- MODÉRATRICE:** Mme Judith Knieper, Juriste, CNUDCI
- PRÉSENTATION DE LA NOTE:** M. Benjamin Remy, professeur à CY Cergy Paris Université et M. Nicolas Angelet, professeur à Université Libre de Bruxelles.
- INTERVENANTS PRINCIPAUX:**
- M. Cellou Diallo, Conseiller, Ministère en charge des investissements et des partenariats public-privé, République de Guinée
 - M. Abdou El Azizi, Chef de service, Ministère de l'économie, Royaume du Maroc
 - Mme Aminata Traoré, Secrétaire permanent du conseil supérieur du secteur privé, République du Mali
 - M. André von Walter, Direction Générale du commerce, Commission européenne

BIOGRAPHIES:

NICOLAS ANGELET

Nicolas Angelet est professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles et *associate tenant* de Doughty Street Chambers, Londres. Il est désigné sur la liste des Arbitres du CIRDI par le Burundi et sur la liste des conciliateurs du CIRDI par la Belgique. Il est intervenu comme conseil dans plusieurs arbitrages d'investissement, a siégé comme membre du comité d'annulation dans l'affaire CIRDI *Victor Pey Casado et Fondation Président Allende c. République du Chili*, et préside actuellement les tribunaux arbitraux CIRDI dans les affaires *Ayoub-Farid Michel Saab c. Tanzanie* et *Venezuela Holdings, B.V. et autres c. Venezuela*.

CELLOU DIALLO

Cellou Diallo est un juriste chercheur disposant d'une expertise notamment en droit international économique, droit des affaires et droit public des affaires. Après plusieurs années d'expérience en France et aux États-Unis, il est présentement Conseiller au Ministère en charge des investissements et des partenariats public-privé de la République de Guinée. Au sein de ce Ministère, M. Diallo s'occupe entre autres des questions liées aux investissements. A ce titre, il participe aux négociations bi- et multilatérales et à la mise en œuvre du Code des investissements dont il est l'artisan principal.

ABDOU EL AZIZI

Abdou El Azizi est chef du service chargé d'élaborer et de négocier les accords internationaux d'investissements du Maroc. Il représente son pays aux conférences et manifestations en la matière telles les réunions du groupe de travail III de la CNUDCI et les réunions du CIRDI relatives à la réforme de ses règles et procédures d'arbitrage. Il a piloté le groupe de travail qui a été chargé de mettre en place un nouveau modèle marocain de traité d'investissement qui a été finalisé en 2019.

ANNA JOUBIN-BRET

Anna Joubin-Bret est Secrétaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et Directrice de la division du droit commercial international du bureau des affaires juridiques des Nations Unies, qui assure le secrétariat de la CNUDCI. Avant sa nomination, elle était avocate et exerçait à Paris où elle s'est spécialisée en droit international de l'investissement et en règlement des différends relatifs aux investissements. Dans ces domaines, elle a principalement exercé en qualité de conseil, arbitre, médiateur ou conciliateur. En particulier, elle a été nommée arbitre dans plusieurs arbitrages CCI, CIRDI ou CNUDCI. Avant 2011 et pendant 15 ans, elle a travaillé comme Conseillère juridique principale pour la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Elle a rédigé et révisé des recherches et publications fondamentales sur le droit international de l'investissement.

JUDITH KNIEPER

Judith Knieper est juriste au sein de la Division du Commerce international du Bureau des Affaires juridiques des Nations Unies, division qui abrite le Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Avant de travailler pour la CNUDCI, elle a travaillé pour de nombreux projets de réforme juridique, principalement en Europe du Sud-Est. Elle a fait ses études et examens juridiques et son doctorat à l'Université de Goethe, Francfort-sur-le-Main, Allemagne et est également qualifiée et certifiée en tant que médiateur.

BENJAMIN REMY

Benjamin Remy est professeur de droit privé à CY Cergy Paris Université. Il a été désigné comme arbitre et est intervenu en tant qu'expert dans plusieurs arbitrages d'investissement. Il tient depuis 2014 la Chronique de jurisprudence du CIRDI au Journal du Droit International (*Clunet*).

CISSE AMINATA TRAORE

Cissé Aminata Traoré est Économiste – Planificateur, fonctionnaire de l'État du Mali. Elle assume actuellement la fonction de Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé (STP_CSSP). Elle a été auparavant Conseillère Technique du Ministre de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé, chargée du secteur privé et de la relation avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; Directrice Général Adjointe de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion des Investissements. Elle est Doctorante en Science de Gestion ; titulaire d'un Master Business Administration en Gestion des Projets et Développement Local, diplôme obtenu, après une maîtrise en Économie, option Économétrie.

ANDRÉ VON WALTER

André von Walter dirige une équipe de juristes travaillant dans le domaine du droit international économique et du règlement des différends à la Direction Générale du commerce de la Commission européenne. Durant ces dernières années, son travail a en particulier porté sur le développement de la position de l'Union européenne en matière de règlement des différends entre États et investisseurs. Il a représenté l'Union européenne dans les négociations bilatérales relatives à l'investissement avec le Canada, les États-Unis, le Vietnam, le Maroc, le Japon, le Mexique et Singapour. Il a également été le négociateur en chef de l'Union européenne pour la Convention de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États et il représente l'Union européenne dans les travaux actuels de la CNUDCI sur la réforme du règlement des différends entre États et investisseurs.